

ÉTUDE DES MÉCANISMES DE RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES EX-COMBATTANTS À KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE)

GACHA Franck-Gautier
Maître-Assistant
Enseignant-Chercheur
Université Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)
Département de Sociologie
gachafranck@upgc.edu.ci

GBAMELE Koffi Fabrice Kévin
Doctorant
Université Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)
Département de Sociologie
fabricegbamele@gmail.com

Résumé

En 2013, la Côte d'Ivoire est référencée en matière de sortie de crise, vu le taux de 85% de réussite de l'ADDR. Toutefois, en 2015, naît à Korhogo une association d'ex-combattants qui critique l'incapacité des microprojets à garantir leur réinsertion. Le bilan du processus DDR est ainsi mitigé. La présente étude, analysant les mécanismes de réinsertion des ex-combattants, s'appuie sur une approche quantitative et qualitative pour tenir compte des représentations des acteurs. Le questionnaire et le guide d'entretien ont été exploités. Les résultats montrent que l'échec des mécanismes de réinsertion est dû à l'inadaptation des microprojets aux aspirations des ex-combattants.

Mots-clés: réinsertion socioprofessionnelle, microprojets, aspirations, ex-combattants, Côte d'Ivoire.

Abstract

In 2013, the Ivory Coast was referenced in terms of exiting the crisis, given the 85% success rate of ADDR. However, in 2015, an association of ex-combatants was born in Korhogo which criticized the inability of micro-projects to guarantee their reintegration. The results of the DDR process are therefore mixed. This study, analyzing the reintegration mechanisms of ex-combatants, relies on a quantitative and qualitative approach to take into account the representations of the actors. The questionnaire and the interview guide were used. The results show that the failure of the reintegration mechanisms is due to the inadequacy of the micro-projects to the aspirations of the ex-combatants.

Key words: socio-professional reintegration, micro-projects, aspirations, ex-combatants, Côte d'Ivoire

Introduction

L'histoire récente de la Côte d'Ivoire est émaillée d'une série de crises militaro-politique. La dernière en date, la crise post-électorale de 2011, beaucoup plus que les précédentes, a suscité l'enrôlement massif des populations civiles, notamment des jeunes, dans des groupes ou factions armées (Fofana, 2014). Cette situation est la résultante d'un processus enclenché depuis 2002.

En effet, sous la II^e République, une rébellion armée échoue dans sa tentative à s'emparer du pays. Toutefois, elle parvient à prendre le contrôle de toute la partie septentrionale du territoire. Dès cet instant, s'engagent des missions de médiation menées par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la France et l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui envoient toutes des forces de maintien de la paix. Cela favorise une trêve, sanctionnée par la signature entre les belligérants, le 23 janvier 2003, de l'Accord de Linas Marcoussis (France). En dépit de cet accord de cessation des hostilités, la tension demeure vive sur le terrain. Pour parer à une éventuelle reprise des combats, les protagonistes de la crise ivoirienne, sous l'égide du Facilitateur Blaise Compaoré, scellent l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) en 2007. Ce dernier accord prévoit, pour la réunification de la Côte d'Ivoire, le redéploiement de l'administration centrale sur toute l'étendue du territoire, la restauration de l'autorité de l'État, le désarmement des groupes armés et la tenue d'élections présidentielles libres et ouvertes à tous.

En dépit des multiples tentatives de résolution du conflit, concrétisées par la signature de plusieurs accords de paix et la mise en place d'un gouvernement de coalition réunissant tous les protagonistes du conflit, notamment des représentants des Forces Nouvelles (M. Fofana, 2011), le pays est resté divisé (S. Tessières, 2012). Même si la tenue des élections présidentielles en Côte d'Ivoire est présentée comme une panacée à la crise militaro-politique qui dure depuis 2002, la polémique autour des résultats du scrutin présidentiel a précipité à nouveau le pays dans un conflit ouvert. En effet, dans un contexte sécuritaire délétère marqué par le non-désarmement des FAFN et des milices (K. Diallo, 2017; M. Fofana, 2011), le second tour des élections présidentielles se tient en novembre 2010 et débouche sur la revendication de la victoire par les deux candidats, Laurent Gbagbo et Alassane Dramane Ouattara. Ainsi, assiste-t-on à une mobilisation active de populations en âge de combattre, enrôlées au sein des groupes ou factions armées notamment dans les villes de Man, Bouaké et Korhogo (M. Fofana, 2014). Après les hostilités post-électorales, début mai 2011, le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (DDR) des ex-combattants a constitué un enjeu sécuritaire pour les autorités ivoiriennes. Après la mise en œuvre d'un tel processus, présenté comme gage de paix et de cohésion sociale, il nous a paru pertinent de connaître les mécanismes déployés pour la réinsertion des ex-combattants et d'analyser leur niveau d'adaptation.

Afin de s'assurer de l'efficacité des stratégies déployées pour la réinsertion des ex-combattants, nous avons jugé opportun de mener la présente étude en vue de mettre en évidence les mécanismes de réinsertion et leurs obstacles à Korhogo en Côte d'Ivoire. Au regard de ce qui précède, la préoccupation centrale consiste à identifier puis expliquer les mécanismes de réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants à Korhogo. Quels sont les acteurs sociaux et institutionnels impliqués dans la réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants? Quels sont les types de microprojets mis en œuvre à Korhogo pour leur réinsertion socioprofessionnelle? Quels sont les problèmes rencontrés par les ex-combattants dans la gestion de leurs microprojets? Autant de questions auxquelles cet article s'efforce de donner un éclairage, en ayant pour objectif général de décrire les mécanismes de réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants à Korhogo. L'article est structuré en trois parties successives : la démarche méthodologique, les résultats et l'analyse, puis une discussion conformément à la littérature antérieure. La conclusion revient sur les principaux résultats obtenus et éclaire sur les portées sociale et scientifique de l'étude.

1. Matériel et méthodes

Le présent article se propose de mettre en évidence les mécanismes de réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants et leurs obstacles à Korhogo en Côte d'Ivoire. À cet effet, une démarche méthodologique est élaborée. La conception théorique dans laquelle l'étude s'inscrit nous impose l'analyse quantitative qui permet d'apprécier l'(in)adéquation entre microprojets et aspirations des ex-combattants, et par ricochet, le succès ou l'échec des mécanismes de réinsertion en tant que phénomène observable. La perspective quantitative est enrichie avec l'analyse qualitative (M. Huberman et M. Miles, 1991) pour mieux ressortir les comportements des acteurs, les sens et significations qu'ils donnent à leurs actions.

1.1. Matériel

Le matériel utilisé se compose d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. La documentation disponible relative aux rapports d'activités de l'ADDR¹ sur la période 2013-2015 a été également consultée au Bureau régional de l'ADDR à Korhogo. Le dictaphone numérique a été utilisé pour enregistrer les entretiens que nous avons retranscrits par la suite.

1.2. Méthodes

Pour recueillir les informations auprès des ex-combattants bénéficiaires des microprojets, des usagers ou potentiels clients de ces microprojets, du responsable de l'ADDR et celui de l'association des ex-combattants, des questionnaires ont été administrés et des entretiens individuels libres réalisés. La méthode a consisté à collecter des données quantitatives et qualitatives et à les analyser. De façon pratique, il s'est agi pour chaque question posée de dénombrer et de classer les réponses obtenues par groupe de réponses identiques, en fonction de la récurrence des idées pour en ressortir les significations et/ou les représentations sociales des acteurs. Pour l'analyse des données qualitatives, nous avons procédé à la retranscription intégrale des entretiens réalisés puis à une catégorisation des idées. À partir de là, une analyse du contenu du discours des enquêtés a été réalisée. Les enquêtes de terrain se sont déroulées du 7 au 14 août 2019 dans la commune de Korhogo, chef-lieu de la Région du Poro, dans le nord de la Côte d'Ivoire. En exploitant la technique de l'échantillonnage dit « *effet boule de neige* », qui consiste à identifier un acteur-clé et à obtenir auprès de lui l'adresse d'autres acteurs vivant le même phénomène (F. Depelteau, 2002), 29 acteurs ont été enquêtés au total. Dans cet échantillon retenu, on dénombre 19 ex-combattants bénéficiaires de microprojets, le responsable en charge des microprojets de réinsertion au Bureau régional de l'ADDR, le responsable de l'association des ex-combattants à Korhogo et 8 clients potentiels des microprojets, sur un ensemble de quatre quartiers.

2. Résultats et analyses

2.1. La typologie des acteurs institutionnels mobilisés dans le DDR

La question de la réinsertion des ex-combattants fait partie d'un processus complexe dénommé DDR : le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion. Ce processus a été enclenché par la signature des différents accords de paix, justifiant par-là l'implication d'acteurs locaux, nationaux et internationaux.

2.1.1. Les acteurs locaux

Trois (03) principaux acteurs locaux se sont impliqués dans le processus Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) des ex-combattants à Korhogo, ce sont : le Préfet, le Chef de canton et le cabinet SAFIC. Le Préfet jouait le rôle de superviseur des activités de l'ADDR. En effet, il était la courroie de transmission des attentes de l'Etat vis-à-vis du programme DDR, un facilitateur des activités de l'ADDR

¹ Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion.

dans la Région du Poro, et des relations entre le Bureau Régional de l'ADDR et les ex-combattants. Quant au Chef de canton, garant des us et coutumes du peuple sénoufo Tchembra, il intervenait en tant que médiateur entre les ex-combattants, l'administration locale et le Bureau Régional de l'ADDR à Korhogo. Enfin, le cabinet SAFIC (Service Assistance Fiscale et Comptable), spécialisé en conseil-assistance, s'occupait du suivi et de l'encadrement des bénéficiaires des microprojets. À ce propos, le responsable en charge des microprojets de réinsertion au Bureau Régional de l'ADDR à Korhogo affirme qu'« il y a eu un suivi de trois mois exécutés par le cabinet SAFIC pendant le projet [...] à la suite de la dissolution de l'ADDR, c'est la CCSR qui a effectué le suivi post ». Il apparaît clairement que les retombées ou résultats des microprojets sont considérés comme instruments de mesure de la performance, mais aussi que l'objectivité du suivi réalisé dépend en partie du caractère extérieur et indépendant de la structure qui en a la charge.

2.1.2. Les acteurs nationaux

Après la crise post-électorale de 2011, les autorités ivoiriennes mettent en place un groupe de travail chargé de mener des réflexions sur les modalités du processus DDR en Côte d'Ivoire. Ce groupe de travail est constitué du Conseil National de Sécurité (CNS), avec les représentants du Chef de l'Etat, du Ministère de la Défense, de l'Etat-Major des Armées, du Commandement supérieur de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale, ainsi que des représentants de la Société Civile. Les travaux ont abouti à la création le 8 août 2012 de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR), dont la mission est de désarmer, démobiliser environ 64 000 ex-combattants et de leur offrir des opportunités de réinsertion/réintégration sur la période 2013 - 2015. Cette ambition va s'avérer délicate dans la mise en œuvre, tant du point de vue du nombre d'individus à réinsérer, du temps imparti au processus que du caractère systémique de celui-ci dont la réinsertion n'est que le point d'achèvement, subordonnée au désarmement et à la démobilisation.

La réinsertion des ex-combattants, pouvait-elle dès lors devenir l'enjeu principal d'un tel dispositif? Une telle situation, ne pouvait-elle pas entraver le succès du processus de réinsertion? Des préoccupations légitimes sur lesquelles le responsable chargé des microprojets de réinsertion/réintégration au bureau régional de l'ADDR à Korhogo, tente d'être conciliant:

C'est aussi ce qui a fait la force du programme DDR en Côte d'Ivoire, l'Etat s'est d'abord impliqué et les autres acteurs internationaux sont venus après en soutien [...] la preuve, nous n'avons pas manqué d'argent tout le long du processus, il suffisait qu'on appelle et avec l'accord du préfet, le trésor public nous donnait l'argent nécessaire, ce qui a permis d'éviter bien des désagréments.

Bien que les moyens financiers fussent disponibles et mobilisés en temps réel pour le fonctionnement optimal du mécanisme DDR, peut-on affirmer sans risque de se tromper que cela a suffi à garantir le succès de la réinsertion des ex-combattants à Korhogo?

2.1.3. Les acteurs internationaux

L'implication des bailleurs de fonds internationaux se résume en un appui financier et un suivi des actions de l'ADDR pour la réinsertion des ex-combattants, ce sont : la Banque Africaine de Développement (BAD), la Coopération Belge, la Coopération allemande (GIZ), l'Union Européenne, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et l'Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Le rôle des acteurs internationaux est multiforme, aux dires du Responsable chargé des microprojets de réinsertion de l'ADDR:

C'est principalement dans la phase d'exécution que sont intervenus les acteurs internationaux à travers leurs personnes ressources, leur financement, leurs apports techniques [...]. Lorsqu'ils apportent leur financement, ils font un suivi pendant l'exécution ou après.

Dans ce contexte, l'implication des acteurs internationaux ne se limite pas exclusivement aux moyens financiers et matériels, mais englobe également l'appui conseil et le suivi et ainsi participe à la modélisation du processus *in fine*. Toutefois, cette démarche soulève une préoccupation : étant entendu

que les acteurs internationaux n'étaient pas présents lors de la planification du processus, leur intervention en aval pouvait-elle garantir l'effectivité du succès de toutes les étapes du processus DDR et particulièrement celui de la réinsertion en Côte d'Ivoire?

2.2. La typologie des microprojets de réinsertion des ex-combattants

Chargée des questions relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion en Côte d'Ivoire, l'ADDR s'est vu confiée la planification, la coordination et l'exécution des activités de réinsertion des ex-combattants sur toute l'étendue du territoire national. À Korhogo, le bureau régional de l'ADDR a mis à la disposition des bénéficiaires un éventail d'options, de domaines de réinsertion soumis à leur choix ou appréciation. Ces domaines de réinsertion proposés aux ex-combattants coïncidaient avec les réalités socioculturelles et économiques des populations de Korhogo. Ainsi, les microprojets réalisés en milieu urbain conformément à notre champ d'étude, s'inscrivent dans les secteurs d'activités que sont le commerce, l'élevage, le transport intermédiaire (moto tricycle) et le secteur du Bâtiment et Travaux Publics. Avant d'étudier les microprojets, nous allons nous attarder sur les caractéristiques sociodémographiques des ex-combattants.

2.2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ex-combattants

Genre

La totalité des ex-combattants sont de genre masculin. Cette tendance est la résultante de la division sexuelle des tâches dans l'imaginaire culturel sénoufo qui accorde des valeurs guerrières et de bravoure aux hommes. Ainsi, il est socialement et culturellement normal de voir uniquement les hommes s'engager dans des activités périlleuses telles que les conflits armés.

Tranches d'âge

Les ex-combattants sont essentiellement composés de personnes dont l'âge varie entre 26 ans et 53 ans. La classe la plus jeune, en l'occurrence celle de 26-33 ans, représente 2.5 % de l'échantillon. Les ex-combattants âgés de 34 à 41 ans représentent 20 %. La troisième catégorie d'ex-combattants regroupe ceux dont l'âge varie entre 42 et 49 ans, soit 70 %. Enfin, les plus âgés (50 ans et plus) représentent 5 % de l'ensemble des ex-combattants interrogés. Ces données renseignent sur deux grandes catégories d'ex-combattants : la première est composée d'acteurs qui totalisent près de 17 ans d'engagement dans la belligérance armée, depuis 2002, et qui ont un âge relativement élevé ; la seconde est composée d'acteurs plus jeunes, enrôlés à la faveur de la crise postélectorale, en 2010.

Niveau d'instruction

Les ex-combattants sont pour la plupart des personnes qui sont analphabètes, en d'autres termes ceux-ci représentent 65 %. Par ailleurs, des personnes réparties de manière paritaire entre le niveau primaire et secondaire constituent respectivement 17,5 % des répondants. La forte présence de personnes n'ayant aucun niveau scolaire est due à la dynamique sociale autour de l'école dans le nord de la Côte d'Ivoire. En effet, selon L. Proteau (2003), les politiques d'éducation nationale dans les premières années ont défavorisé le nord et a suscité un fort taux d'analphabétisme dans cette région. Alors, la culture de la promotion sociale par le biais de l'école n'étant pas fortement ancré dans le nord, cela a suscité une méconnaissance des enjeux de l'institution éducative moderne qu'est l'école.

2.2.2. Le transport intermédiaire

Le transport intermédiaire représente un outil important dans le secteur du vivrier puisqu'il en facilite le déplacement des zones de production vers les zones de consommation. Les commerçantes de gros du marché de Korhogo ont été mises à contribution afin de connaître la fréquence de sollicitation des tricycles et en déduire la rentabilité économique. Cela dit, les résultats montrent que le recours aux motos tricycles par les commerçantes est élevé : 12.5 % des enquêtés sollicitent quotidiennement les engins, 45.8 % y ont recours au moins 3 fois par semaine, 29.28 % les sollicitent plus de 5 fois dans la semaine. On remarque clairement que le recours aux engins est quasi quotidien. C'est une habitude qui n'explique pas

le décrochage de l'activité puisque la sollicitation est fréquente et induit *a priori* une rentabilité financière du propriétaire de l'engin. C'est donc dans ce contexte de foisonnement des motos tricycles que l'ADDR Korhogo va en acquérir pour des ex-combattants afin de les insérer dans le tissu socioéconomique. Ce projet ne rencontre pas l'adhésion de tous, y compris le Président exécutif de l'Association des ex-combattants dénommée Cellule 39 à Korhogo:

Pour ce qui est des tricycles, on constate que les commerçants eux-mêmes disposent de ces engins pour la livraison du ciment, des tôles et autres accessoires de construction. Et on vient donner encore des tricycles à des ex-combattants. Comment peuvent-ils gagner leur vie? [...] À un moment donné, on était obligés, dans la zone 10 ici, d'arrêter les tricycles des particuliers, parce que quand il y avait trop de tricycles les gens (les ex-combattants) ne pouvaient plus gagner de l'argent. Ils devaient se tourner vers d'autres secteurs d'activités pour gagner de l'argent et pouvoir s'en sortir.

2.2.3. L'élevage

L'élevage, essentiellement celui des ovins, constitue l'un des projets de réinsertion des ex-combattants dans la ville de Korhogo. Pour comprendre la rentabilité de ce projet spécifique dans le sillage économique, nous allons nous tourner vers les habitudes de consommation locale de viande. Les protéines animales les plus répandues sur le marché, mises en relation avec le choix des consommateurs, laissent transparaître la relative prédominance de la viande de bœuf dans les habitudes de consommation (46.2 % des enquêtés), suivie de la viande de mouton (30.8 % des enquêtés) ainsi que de la viande de porc et de bouc (11.5 % des enquêtés).

Si les tendances de consommation semblent favorables à l'écoulement de la viande de mouton, qu'est ce qui constitue alors le blocage à la pérennisation des activités des ex-combattants insérés dans ce secteur ? Pour répondre à cette préoccupation, nous avons enquêté sur le circuit d'approvisionnement des vendeurs de viande au détail. Ces derniers disent s'approvisionner préférentiellement en milieu rural parce que le coût du bétail leur est accessible, leur permettant ainsi de réaliser des bénéfices conséquents à la revente. Selon eux, les coûts pratiqués par les éleveurs urbains (notamment les ex-combattants réinsérés dans l'élevage) sont excessifs, d'où la préférence pour les bêtes issues de l'élevage en milieu rural.

En définitive, la vente de moutons provenant des enclos d'ex-combattants se heurte à des prix compétitifs. Ce qui favorise un manque à gagner et un abandon progressif de l'activité d'élevage au profit d'activités jugées davantage lucratives.

2.2.4. Les activités commerciales

Les ex-combattants reconvertis en commerçants dans le cadre des projets de réinsertion représentent la catégorie la plus dense. Ceux-ci se répartissent dans la gérance d'une boutique, la vente de matériaux de construction et la vente de pièces mécaniques de rechange. Les populations ne s'approvisionnent pas en denrées nécessairement chez l'ex-combattant qui tient une boutique de proximité dans le quartier. Par habitude, elles se rendent préférentiellement chez d'autres commerçants ou directement au grand marché de la ville de Korhogo.

Opérer dans ce domaine n'est pas *de facto* rentable pour l'ex-combattant réinséré dans ce projet, et le statut d'ex-combattant n'a aucune incidence avérée sur les pertes et/ou profits réalisés. De même, pour ce qui est de la vente de pièces mécaniques de rechange, l'étude montre que l'ancienneté, ou plutôt la longue expérience acquise dans ce secteur spécifique, est un catalyseur de la réputation, et par ricochet, de la prospérité de l'activité de vente de pièces détachées. La rude concurrence amène donc les ex-combattants réinsérés dans ce segment à commander aux fournisseurs des pièces de bonne qualité, des pièces de « *premier choix* » pour pouvoir suffisamment être compétitifs sur le marché. À défaut, il peut se passer une journée entière, voire une semaine, sans que l'ex-combattant n'écoule un seul article de sa boutique. Cette réalité est la même pour les ex-combattants, tenanciers de quincailleries. L'exigence du marché les oblige à se tourner vers des fournisseurs de matériaux dont la qualité est reconnue des divers acteurs (promoteurs immobiliers, maçons, peintres, plombiers, électriciens, etc.).

La collecte des informations auprès des riverains des quartiers dans lesquels les ex-combattants ont implanté leurs activités économiques dégage une tendance accentuée à consommer de la nourriture à la maison, c'est-à-dire 82.1 % des répondants. La proportion de ceux qui ont tendance à consommer hors de la maison est relativement faible, soit 17.9 % des enquêtés. Les ex-combattants qui évoluent dans ce secteur particulier vendent le riz, le maïs et l'arachide. Il s'agissait tout aussi d'analyser les habitudes de consommation du quartier où ils développent leurs activités. Le riz vendu par les ex-combattants n'est pas inscrit dans les habitudes du consommateur.

En effet, ceux qui ont l'habitude d'acheter le riz auprès des ex-combattants représentent 29.16 % de l'ensemble des consommateurs. Ceux qui achètent et consomment le maïs ne représentent qu'une infime partie des répondants, c'est-à-dire 16.66 %. Quant à l'arachide, aucun des répondants n'a mentionné la consommer fréquemment. Il découle de ce qui précède que le riz est fortement ancré dans les habitudes d'achat et de consommation des riverains. Toutefois, le type de riz local vendu par les ex-combattants n'est pas prisé par les consommateurs. Enfin, il faut noter que de nombreux enquêtés ne consomment pas les aliments vendus par les ex-combattants, non seulement du fait de leur passé peu glorieux de combattant, mais aussi et surtout du fait qu'ils s'approvisionnent déjà auprès d'autres acteurs du marché.

Il ressort de tout ce qui précède que la réinsertion des ex-combattants dans les activités commerciales constitue un défi important pour eux-mêmes dans la mesure où ils interagissent avec des acteurs plus expérimentés, aux habitudes de consommation solidement ancrées et dont l'exigence de qualité est perpétuelle.

2.2.5. Le bâtiment et l'électrification

Les propriétaires de maisons ou entrepreneurs ont été approchés pour connaître leur niveau d'interactions avec les ex-combattants qui opèrent dans le domaine. D'un côté, on constate que les entrepreneurs préfèrent un praticien dans l'électrification formé sur le tas (31 %) ou formé dans une institution (69 %). Par ailleurs, les critères qui président au choix des maçons se résument respectivement à l'affinité parentale ou ethnique, l'affinité amicale et la recommandation par un tiers. L'abandon des activités liées au bâtiment et à l'électricité par les ex-combattants est lié à la difficulté d'obtention de contrat à exécuter du fait de la faible capacité du réseau de ces ex-combattants. De plus, les ex-combattants qui ont opté pour le domaine de l'électricité, n'ont pas été formés à l'électricité domestique ; ils l'ont été pour l'énergie solaire. Toutes ces contradictions structurelles obligent les ex-combattants à se repositionner ou s'orienter vers des secteurs d'activités où une trop grande qualification et une formation poussée ne sont pas de rigueur : le transport des personnes à l'aide de taxi-motos. La forte présence d'ex-combattants dans cette activité spécifique justifie peu ou prou la résorption de la forte main d'œuvre devenue vulnérable à l'arrêt du programme DDR à Korhogo.

3. Discussion

Une multiplicité d'acteurs est impliquée dans la réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants. L'implication de ces acteurs n'est que le résultat de la nature transversale, pluridimensionnelle, plurisectorielle et systémique du processus DDR dans lequel autant les enjeux, les contraintes nationales qu'internationales structurent les acteurs. Aussi, A. N. Ziharirwa (2009) montre que la réinsertion des ex-combattants (enfants-soldats) doit être l'affaire de tous, notamment des acteurs économiques et politiques. Y. Conoir (2012) affirme également que la CONADER (Commission Nationale de Désarmement et Réinsertion) de la République Démocratique du Congo disposait de 42 partenaires opérationnels mais n'a pu atteindre les objectifs qui lui étaient assignés. Ceci montre que la multiplicité d'acteurs intervenant dans le processus DDR n'est pas gage de succès étant donné que ceux-ci n'ont pas tous le même niveau d'intervention, mais également, les mêmes objectifs ou priorités.

Dans la plupart des pays ayant connu des conflits, le programme DDR a permis dans sa dernière phase d'exécution de mettre à disposition des ex-combattants au sein des communautés d'accueil ou zones affectées par ces crises, des microprojets conformes aux activités économiques du milieu. À cet effet, J. Murara (2003) révèle que le projet initié dans la province de Huambo en Angola pour la réinsertion des

groupes vulnérables dont les ex-combattants, prévoyait une formation professionnelle en vue de fournir aux ex-combattants et aux autres participants les bases nécessaires pour pouvoir occuper un emploi rémunéré ou créer leurs propres entreprises. Ces bases ont ainsi permis aux démobilisés de valoriser leur production par la connaissance et la maîtrise de techniques plus appropriées dans les domaines de la construction (menuiserie, maçonnerie, charpenterie), l'agriculture (l'horticulture, culture de fruits, cultures des céréales), le secteur de services (petits commerces, restauration, métiers d'art, informatique...).

Pour N. Alusala (2011) de l'Institute for Security Studies, l'échec de la réinsertion de milliers d'ex-combattants dans la région des grands lacs est dû à l'omission de mesures de prise en compte de l'appartenance sociale et à l'absence d'enjeu à long terme dans le développement économique. Il fait apparaître des régions exposées à la menace d'une remobilisation. Selon l'auteur, les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion s'essouffent souvent avant la phase finale de réinsertion, et doivent par conséquent être sensibles aux réalités sociales, culturelles et économiques.

Cette position est entérinée par S. Geenen (2007) qui estime qu'une réintégration socioéconomique des ex-combattants doit tenir compte de la réalité économique locale. Pour preuve, à Ruyigi au Burundi, des formations en mécanique ont été dispensées à des ex-combattants en dépit du nombre de voitures dans les zones rurales. En outre, selon le rapport du Ministère des Droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre du Burundi (2017), l'octroi de caprins non adaptés aux régions a été l'une des grandes difficultés rencontrées par les ex-combattants bénéficiaires des microprojets d'élevage.

Les problèmes rencontrés par les ex-combattants sont multiples, avec des effets multiformes. À ce propos, S. Geenen (2007) montre qu'au Burundi, les démobilisés se sentent stigmatisés, discriminés au sein des communautés d'accueil en raison de leur appartenance antérieure aux groupes armés, contrairement aux réfugiés, aux enfants et femmes vulnérables qui eux sont considérés comme de véritables victimes. Une situation qui selon l'auteur, compromet la réintégration socioéconomique des ex-combattants et à fortiori l'efficacité de leurs microprojets. Ces écrits nous font ainsi remarquer que l'accès à la terre et la discrimination sont des difficultés qu'implique parfois le retour à la vie civile de l'ex-combattant. L'analyse de S. Geenen (2007) peut s'avérer plausible dans l'explication des difficultés rencontrées par les ex-combattants dans la gestion de leurs microprojets à Korhogo, en ce sens que dans cette ville subsiste une différenciation entre populations et ex-combattants, se retrouvant pour certains ex-combattants parfois marginalisés et ainsi privés d'opportunités en raison de la méfiance que suscite leur statut de démobilisé.

Selon Y. Conoir (2012), des principaux obstacles à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants l'on note la faible capacité professionnelle de la plupart des démobilisés, l'insuffisance d'offre de formation pour les métiers choisis, conduisant à plusieurs changements lors de l'orientation finale. Si la formation constitue un élément essentiel dans la mise à l'emploi comme nous le montre l'auteur, l'absence de mécanismes adéquats aux ambitions et aux capacités réelles du demandeur peut s'avérer contraignante. À cela il ajoute, la méconnaissance ou la négligence des risques ou contraintes liés au choix du domaine de réinsertion, susceptible également de provoquer l'échec des mécanismes de réinsertion des ex-combattants. Les compétences individuelles et les motivations réelles pouvant également en être à l'origine et comme l'atteste cet auteur, les moments d'arrêts dus au souci de lenteur administrative, parfois au retard de versement d'allocations financières sont susceptibles de mettre à mal le bon déroulement du processus de réinsertion et ainsi provoquer tout aussi l'échec des mécanismes de réinsertion des ex-combattants en Côte d'Ivoire.

Conclusion

Au terme de l'étude, il ressort principalement que dans la ville de Korhogo, se regroupant dans les secteurs du commerce, de l'élevage, du transport intermédiaire, du bâtiment et des travaux publics (BTP), les microprojets n'ont pas pu satisfaire aux aspirations des ex-combattants parce qu'ils n'étaient pas intégrés au réseau dans lequel ils devaient se pérenniser. Les microprojets qui ont été conçus par les acteurs impliqués dans la réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants n'ont pas pu être en

adéquation avec la demande locale et n'ont pu ainsi servir de garantie à long terme. Les limites de ces microprojets sont les tendances de consommation, on a ainsi un marché où les critères de consommation sont la qualité et l'ancienneté. La tendance qui se dégage de l'étude permet d'affirmer que les ex-combattants ont des charges relativement importantes, comparativement à la modicité de leurs revenus. Face à cette relative difficulté, il est récurrent pour les ex-combattants d'avoir recours à des mesures palliatives. Aussi, l'incapacité de répondre aux charges familiales et le recours aux membres de la famille attestent-ils de l'insuffisance des ressources issues des microprojets de réinsertion donc de l'échec des mécanismes de réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants.

Face à la difficile intégration du fait des raisons relatives à chaque sous-domaine d'activités, les revenus que les ex-combattants obtiennent suite à la cessation du projet DDR sont-ils suffisants pour leur permettre de faire face aux charges sociales et économiques? La réponse à cette problématique peut faire l'objet d'une étude ultérieure en vue d'en cerner les contours et les visées socioéconomiques.

Références bibliographiques

ALUSALA Nelson, 2011, *Reintegrating Ex-combattants in the Great Lakes Region: Lessons Learned*, Institute for Security Studies, Pretoria.

CONOIR Yvan, 2012, *Mettre fin à la guerre, construire la paix: la contribution du programme national de DDR en RDC à la paix dans la Région des Grands Lacs Africains*, Washington DC, Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale, <http://documents.worldbank.org/curated/en/542941467990367112/Mettre-fin-a-la-guerre-construire-la-paix-La-contribution-du-programme-national-de-DDR-en-RDC-a-la-paix-dans-la-region-des-Grands-Lacs-Africains>, (27.03.2019).

DEPELTEAU François, 2002, *La démarche d'une recherche en sciences sociales: de la question de départ à la communication des résultats*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

DIALLO Kamina, 2017, « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire: Processus d'identification et mobilisation d'un groupe d'ex-combattants », *Afrique contemporaine*, Vol. 3-4, n°263-264, Bruxelles, De Boeck Supérieur, p. 177-196.

FOFANA Moussa, 2011, « Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Comment une rébellion devient républicaine », *Politique africaine*, n° 122, Paris, Karthala, p. 161-178.

FOFANA Moussa, 2014, « Réintégration socioéconomique des ex-combattants des Forces Nouvelles: trajectoires risquées pour jeunes à risque », *Conditions pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire*, sous la direction de Rafael Grasa, Barcelone, Institut Català Internacional per la Pau Gran, p. 147-167.

GEENEN Sara, 2007, « Les combattants au carrefour. La réintégration socioéconomiques des ex-combattants au Burundi et en RDC », *L'Afrique des Grands Lacs: Annuaire 2007-2008*, sous la direction de S. Marysse, F. Reyntjens et S. Vandeginste, Paris, L'Harmattan, p. 129-150.

HUBERMAN Michael et Matthew Miles, 1991, *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck Université.

Ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre du Burundi, 2017, *Stratégie nationale de réintégration socioéconomique des personnes sinistrées au Burundi*.

MURARA Justin, 2003, *Rapport d'évaluation du projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes vulnérables dans la province de Huambo*. Développement social du Fond Africain de développement.

PROTEAU Laurence, 2003, *Passions scolaires en Côte d'Ivoire. Ecole, Etat et société*, Paris, Karthala, <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.1524>, (17.04.2019).

TESSIERES Savannah de, 2012, *Enquête nationale sur les armes légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire: Les défis du contrôle des armes et de la lutte contre la violence armée avant la crise post électorale*, Genève, Small Arms Survey.

ZIHALIRWA Aline Nsimire, 2009, *La problématique de la réinsertion socioéconomique des filles ex-soldats dans la cité d'Uvira*, Mémoire de Licence, Bukavu, Université évangélique en Afrique.